



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

ARRETE

Délégation du Conseil Municipal au Maire
Article L 2122-22 du C.G.C.T.

Construction d'une extension du CCAS Leseq-Carpentier

Marché public selon la procédure adaptée

Avenants

Le Maire de Raimbeaucourt,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 07 avril 2014, modifiée par les délibérations des 29 décembre 2014, 10 février et 23 juin 2017, portant délégation au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la construction de l'extension du CCAS Leseq-Carpentier,

Vu le marché (lot 2, lot 3 et lot 4) passé selon la procédure adaptée et alloué à :

- la SA Cogez Métal pour le lot 2
- la SAS MP Entreprise pour le lot 3
- la SARL EGCA pour le lot 4

Vu les modifications apportées aux travaux prévus dans ces lots :

- Lot 2 : suppression des prestations de menuiseries intérieures suite à la liquidation de la Société GM Morel, co-traitant de la Société Cogez Métal SA, mandataire du marché de travaux
- Lot 3 : Plâtrerie moins value :
 - ↳ bouchement de l'ouverture suite à la dépose de la porte existante
 - ↳ fourniture et pose de plaques de plâtre collés type BA 13 standard sur les refends intérieurs du projet
- Carrelage moins value :
 - ↳ réfection du sanitaire existant
 - sol : reprise après bouchement de l'accès au vide sanitaire par le lot GO
 - sol : remplacement ponctuel de carreaux suite à la dépose des cloisons et appareils sanitaires
 - ↳ Faïences : remplacement de carreaux suite à la dépose des cloisons et appareils sanitaires
 - Faïences : réalisation de faïence suite au bouchement de la porte
 - Faïences : fourniture et pose de faïences en soubassement sur la nouvelle cloison
- Peinture moins value :
 - travaux de peinture
- Lot 4 : modification de l'installation électrique et plomberie suite au changement d'implantation des pièces cuisine, WC et local de stockage.

Considérant que le marché initial doit être modifié par voie d'avenants,

ARRETE

Article 1 :

Pour la construction de l'extension du CCAS Leseq-Carpentier, il y a lieu d'établir trois avenants comme suit :